

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-01.250-0031380.2025.004			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom SAS CTH Adresse 128 AVENUE CHATEAU FLEURY BP 147 BP 147 26104 Romans-sur-Isère Pays France Code ISO FR		I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01) Adresse B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain Pays France Code ISO FR			
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (e) Aliments pour animaux Méthode de production: – production de produits biologiques					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 20 mai 2025 16:33:08 +02 (Europe/Brusse ls) Lieu L'Isle-Jourdain (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 18/12/2023 au 31/03/2026 Nom et signature ECOCERT FRANCE		

DÉLIVRÉ

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: Bioligoform (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: DELFI ACTIV B (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: ELIT GESTA 6 B (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: Hepatopro B (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: INEO 4.5-25-5 S B (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: INEO 8-20-6 GR B (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: K Pout Liquide II (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: Krouner Allium B (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: Krouner Cedecur (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: Krouner Flornat (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: ORGAMIN 5 F B (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: ORGAMIN 5 GR B (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: OVIMINE 10-12-7 GR (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: PARAZOLE 5J (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: Parazole II Liquide (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: RUMIZOOL BOOSTER 30UAB GR (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: RUMIZOOL LEVURES B (ex DELFI LEVURES B) (Peut être utilisé en AB)	Biologique
	Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: Rumizool GR B (Peut être utilisé en AB)	Biologique
Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: Tari Green (Peut être utilisé en AB)	Biologique	
Aliments minéraux et suppléments nutritionnels pour animaux de ferme: VITA B NF (Peut être utilisé en AB)	Biologique	
Pré-mélanges pour aliments pour animaux de ferme: Océasil 4G ⁺ FS (Peut être utilisé en AB)	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848 Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf
II.9 Autres informations Seule la version électronique du certificat disponible au lien suivant : [https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index] fait foi.

DÉLIVRÉ